



BULLETIN D'INSCRIPTION
Marché de Noël de Pontarlier
du vendredi 11 décembre au jeudi 24 décembre 2026

I - Localisation et règlement

Le Marché de Noël de Pontarlier sera localisé au centre-ville

II - Horaires d'ouvertures :

1/ Du lundi au jeudi : **11h – 19h** ouverture obligatoire

2/ Du vendredi au dimanche : **11h - 20h** ouverture obligatoire

3/ Prolongation possible (pour les volontaires) :

- du lundi au jeudi jusqu'à 20h

- du vendredi au dimanche jusqu'à 22h

Attention aucun débit de boisson après 21h30

III - Installation :

Installation dans les chalets à partir du mercredi 9 décembre 2026 à 14h (à confirmer)

Ouverture au public le vendredi 11 décembre à 11h.

IV – Clôture du marché

Le jeudi 24 décembre à 17h

Possibilité de libérer les chalets dès 15h ce même jour sans accès direct en véhicule au chalet avant 17h.

Les options ci-dessous ne peuvent être attribuées systématiquement chaque année



1 volet de côté : oui non



Avec de préférence
Ouverture complète : oui non

Liste du matériel électrique utilisé : ...**REPLIR LA FEUILLE BESOIN ELECTRIQUE EN ANNEXE**

A préciser : monophasé Triphasé :

IMPORTANT : si la feuille en annexe n'est pas remplie, aucun branchement électrique ne sera prévu pour votre chalet.

Puissance électrique nécessaire en watts :

Rappel

Votre demande d'inscription vous sera retournée, sans avoir été étudiée, si les pièces suivantes ne sont pas jointes :

- le bulletin d'inscription, daté, signé, et toutes les rubriques complétées,
- la demande de branchement électrique
- un exemplaire du règlement, daté, signé et paraphé
- **un extrait d'inscription au registre de la Chambre de Commerce, au Répertoire des Métiers, Mutualité Sociale Agricole, et photocopie de la carte de commerçant non sédentaire, datant de moins de 3 mois.**
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile, pour l'année 2026 dans le cadre de votre activité
- des photos récentes, en couleur, des produits présentés à la sélection

Une participation précédente ne dispense pas de fournir ces documents.

Si votre dossier est accepté, un courrier vous sera adressé avec les modalités de règlement de votre chalet.

Pour votre information les tarifs de location sont les suivants :

Tarif journée 62 €

Le Marché de Noël compte 14 jours facturés

Tarif marché de Noël du 11 au 24 décembre :

868 € pour 1 chalet

Date

Cachet et signature

Précédés obligatoirement de la mention manuscrite :

"Lu et approuvé"

Dossier complet à retourner :
Mairie de Pontarlier – Service Communication
56 rue de la République - B.P. 259 – 25304 – PONTARLIER CEDEX
Renseignements : 03.81.38.82.48
v.zago@grandpontarlier.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE

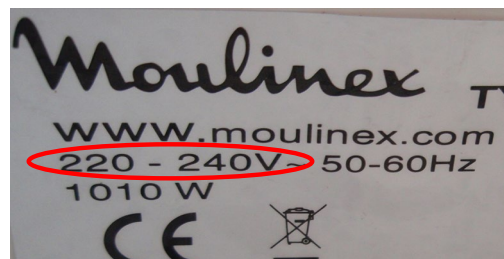
MODE OPERATOIRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

17	18	LISTE EXHAUSTIVE DU MATÉRIEL À INSTALLER (SONO, ORDINATEURS, CAFETIÈRES, ETC)	QUANTITÉ	PUISSANCE DU MATÉRIEL À INSTALLER			TOTAL KW	TOTAL AMPÈRES
				240 OU 400 VOLTS	PUISSANCE OU INTENSITÉ	VALEUR		
				choisir dans la cellule				
19	20					0,00	0,00	
21	22					0,00	0,00	
23	23	1	2	3	4	5	0,00	0,00
24	24						0,00	0,00
25	25						0,00	0,00
26	26						0,00	0,00
27	27						0,00	0,00
28	28						0,00	0,00

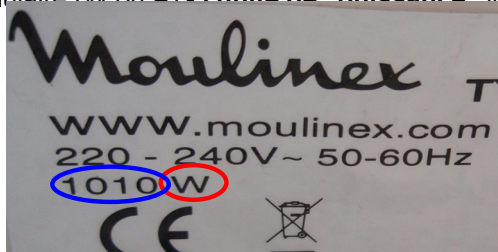
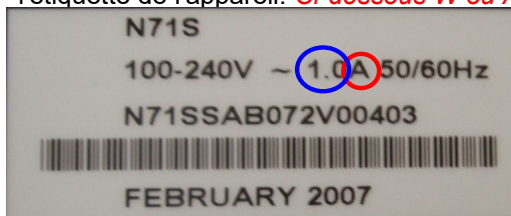
1 : Lister les **appareils électriques** déjà présents ou qui seront présents dans les locaux. Ex : ordinateur, imprimante, cafetière, four, réfrigérateur, éclairage...

2 : Indiquer le **nombre d'appareil** du même type.

3 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (240 V ou 400 V) - **la tension en Volt (V)** indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-contre 240 V*.



4 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (W ou A) - l'unité de **"puissance"** indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-dessous W ou A*.



5 : Indiquer **la valeur de "puissance"** en W ou en A indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-dessus 1010 ou 1*.

Rappel : 1 kW = 1 000 Watts